

N° 8

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 1969

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Olson, au nom de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. Sharp, propose,—Que, nonobstant l'article 6(3) du Règlement, le vendredi 7 novembre 1969, la séance soit suspendue à trois heures de l'après-midi et reprise à 5 h. 45 du soir.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Du consentement unanime, M. Olson, appuyé par M. Sharp, propose,—Que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit habilité à faire l'audition de témoignages sur la politique du Canada relative à la défense et aux affaires extérieures, et à en faire l'examen;

Et que les témoignages recueillis par le comité dans son étude du sujet précité pendant la première session du vingt-huitième Parlement soient déférés au comité.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Du consentement unanime, M. Olson, appuyé par M. Munro, propose,—Que le comité permanent des transports et des communications soit autorisé à étudier les questions suivantes:

1. les démarches de la part de monsieur Peter Rohl, des sociétés Ben Ginter Construction Ltd., Lucas Construction Ltd., et Krywa Bros. Construction Ltd., relatives à des réclamations se rapportant à la construction de la ligne de chemin de fer du Grand lac des Esclaves pour les chemins de fer du Canadien-National;